

PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE D'AQUEDUC RICHELIEU CENTRE

2021-07-15

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre, tenue à son siège social au 752, rue St-Joseph à Saint-Louis, le jeudi 15 juillet 2021 à laquelle sont présents :

Madame la directrice Francine Morin et messieurs les directeurs Sylvain Lafrenaye, Alain Jobin, Marcel Therrien, Stéphane Bernier, Yvon Daigle, Denis Benoît, Gilles Bernier, Gilles Hébert.

Sont absents : Emmanuelle Bagg, Julie L'Homme, Nicole Guilbert, Denis Marion, Robert Beauchamp, Michel Blanchard.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Yves de Bellefeuille.

Sont également présents madame Jacqueline Lavallée, directrice générale et secrétaire-trésorière, monsieur Stéphane Bourgeois, coordonnateur du réseau d'aqueduc.

Tous les membres présents affirment avoir reçu leur avis de convocation tel que prescrit par la loi.

7.1 Ouverture de la séance

Monsieur le président ouvre la séance à 19 h 30.

7.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

21-07-47

Sur la proposition de Alain Jobin

Appuyée par Marcel Therrien

Il est résolu à l'unanimité d'ajouter les points suivants :

7.8.1 Enregistreur de débit – Compteur Michaudville

7.8.2 Municipalité de Saint-Louis – Garage municipal – Location d'un local

Et d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

7.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juin 2021 (c.c.)

21-07-48

Sur la proposition de Denis Benoît

Appuyée par Gilles Bernier

Il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juin 2021 et d'autoriser la signature dudit procès-verbal par les personnes désignées à cet effet.

7.4 Rapport d'entretien du réseau (c.c.)

Un rapport concernant les principaux travaux effectués sur le réseau pour la période du 7 juin au 25 juin 2021 a été remis aux directeurs pour information.

7.5 Rapport financier au 30 juin 2021 (c.c.)

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose les rapports financiers comptable -et- budgétaire pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2021.

7.6 Comptes à payer

21-07-49

Sur la proposition de Stéphane Bernier

Appuyée par Marcel Therrien

Il est résolu à l'unanimité de prendre acte du certificat de la directrice générale et secrétaire-trésorière à l'égard de la disponibilité des fonds, tel que reproduit ci-après :

Je soussignée, Jacqueline Lavallée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre, certifie qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses inscrites dans la liste des factures à payer en date du 8 juillet 2021, avec ajouts, et d'approuver en conséquence, tel que soumis, ladite liste des factures à payer pour un montant de **163 762,94\$**

Jacqueline Lavallée,
directrice générale et secrétaire-trésorière

Veuillez prendre note que des chèques ont été ajoutés à la liste des comptes à payer des mois de juin et juillet pour un montant de **30 586,93\$** (réf. : liste du 8 juillet 2021).

7.7 Correspondance

Aucune correspondance.

7.8 SUJETS À SUIVRE ET AFFAIRES NOUVELLES

7.8.1 Enregistreur de débit – Compteur Michaudville

21-07-50

Sur la proposition de Alain Jobin

Appuyée par Yvon Daigle

Il est résolu à l'unanimité que la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre procède à l'acquisition auprès de Compteurs d'eau du Québec d'un enregistreur de débit à être installé sur le compteur situé à la limite des municipalités St-Bernard/ St-Jude route Michaudville au montant de 1 470\$, taxes applicables en sus, le tout tel que décrit à la soumission 1895.

7.8.2 Municipalité de Saint-Louis – Garage municipal – Location d'un local (c.c.)

21-07-51

Sur la proposition de Denis Benoît

Appuyée par Gilles Hébert

Il est résolu à l'unanimité que la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre accepte la proposition de la municipalité de Saint-Louis pour la location d'un local au garage municipal d'une superficie de 50 pieds par 16 pieds au coût de location annuelle de 8 000\$.

La présente résolution abroge la résolution 21-05-34 adoptée le 20 mai 2021.

7.9 Varia ouvert

7.10 Période de questions

Le conseil procède à la période de questions à l'intention des personnes présentes.

7.11 Levée de la séance

21-07-52

Sur la proposition de Marcel Therrien
Appuyée par Yvon Daigle
Il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée.

Yves de Bellefeuille,
président

Jacqueline Lavallée,
directrice générale